

Communiqué de presse

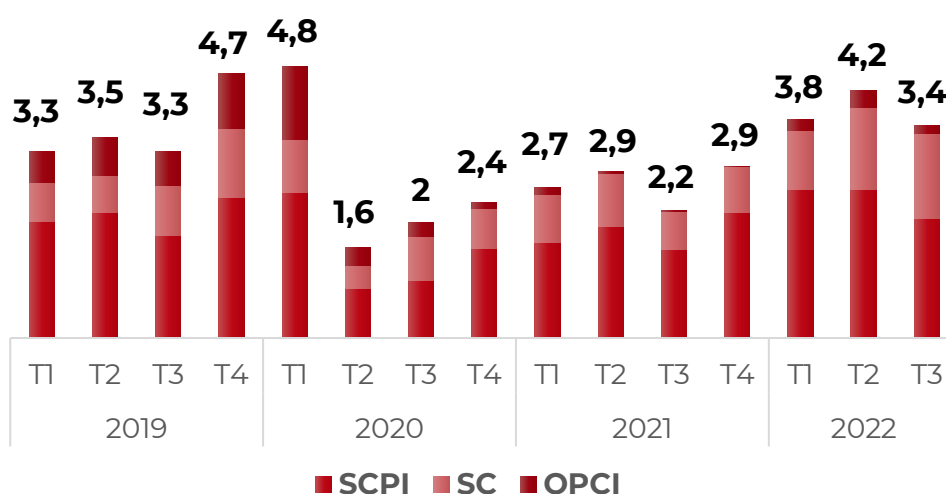
La collecte des fonds immobiliers grand public ne faiblit pas au 3^e trimestre 2022

L'ASPIM et l'IEIF publient les statistiques de souscriptions des SCPI, OPCI grand public et sociétés civiles à vocation immobilière au troisième trimestre 2022.

Les trois grandes catégories de fonds immobiliers accessibles au grand public affichent une collecte nette¹ de 3,4 milliards € au troisième trimestre 2022, en hausse de 50 % par rapport au troisième trimestre 2021. En cumul annuel, la collecte nette des fonds immobiliers grand public progresse de 48 % sur un an pour atteindre les 11,6 milliards €.

Pour Jean-Marc Coly, Président de l'ASPIM, « Après un premier semestre historique, les fonds immobiliers ont su continuer sur leur lancée avec une collecte trimestrielle en hausse de 50 % sur un an. En dépit des très bons niveaux de collecte actuels, globalement supérieurs aux volumes d'avant crise sanitaire, les gérants sont très attentifs aux conséquences possibles de l'inflation et de la remontée des taux d'intérêt sur les différents marchés immobiliers en France et en Europe ».

Collecte nette des fonds immobiliers non cotés en milliards d'euros



¹ Chiffres cumulés sans prise en compte des doubles comptes notamment au niveau de l'investissement des sociétés civiles

Les fonds labellisés ISR collectent 1,5 milliard € au 3^e trimestre 2022

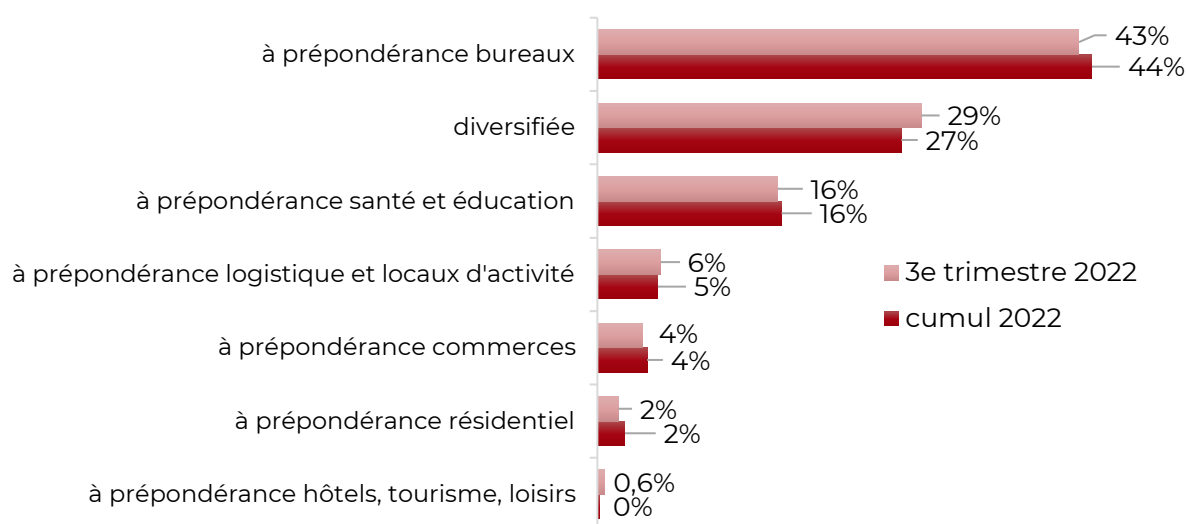
On dénombre 54 fonds immobiliers grand public labellisés ISR au 30 septembre 2022. Ceux-ci représentent 45 % de la capitalisation et 44 % de la collecte nette des fonds grand public au 3^e trimestre 2022.

Les SCPI collectent 2,3 milliards € au 3^e trimestre 2022

Au troisième trimestre 2022, la collecte nette des SCPI s'élève à 2,3 milliards €, en progression de 47 % par rapport au troisième trimestre 2021.

Depuis le début de l'année, la collecte des SCPI s'élève à 7,5 milliards €, montant en hausse de 45 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Répartition de la collecte nette selon la stratégie prépondérante de la SCPI



Les SCPI à prépondérance « bureaux » ont capté 43 % de la collecte nette du troisième trimestre. Ensuite, les SCPI à stratégie diversifiée (29 %) devançant les SCPI « santé et éducation » (16 %). Les SCPI à prépondérance « logistique et locaux activité » ont capté 6 % de la collecte, devant les SCPI à prépondérance « commerces » à 4 % et les SCPI à prépondérance « résidentiel » à 2 %. Enfin, les SCPI à prépondérance « hôtel, tourisme, loisirs » ont capté moins de 1 % de la collecte nette du troisième trimestre 2022.

Au 30 septembre 2022, la capitalisation des SCPI atteint 86,5 milliards €, en hausse de 3 % sur un trimestre.

Les sociétés civiles distribuées en UC collectent 1 milliard € au 3^e trimestre 2022

Les sociétés civiles supports d'unités de compte immobilières ont enregistré pour un peu plus de 1 milliard € de souscriptions nettes au troisième trimestre 2022, volume en progression de 52 % par rapport au troisième trimestre 2021.

Depuis le début de l'année, la collecte des sociétés civiles unités de compte immobilières s'élève à 3,5 milliards €, montant en hausse de 41 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Au 30 septembre 2022, l'actif net des sociétés civiles unités de compte immobilières s'établit à 23 milliards €, en augmentation de 5 % sur un trimestre.

La collecte nette des OPCI grand public en hausse sur un an

Au troisième trimestre 2022, les OPCI grand public ont collecté pour environ 80 millions €, contre 34 millions € au troisième trimestre 2021.

Depuis le début de l'année, la collecte des OPCI grand public s'élève à près de 600 millions € contre 193 millions à la même période de l'année précédente.

L'actif net des OPCI grand public se monte à 20,6 milliards € au 30 septembre 2022.

A PROPOS DE L'ASPIM

L'Association française des Sociétés de Placement Immobilier (ASPIM) représente et défend les intérêts de ses adhérents, les gestionnaires de fonds d'investissement alternatif (FIA) en immobilier (SCPI, OPCI et autres FIA « par objet »). Créée en 1975, l'ASPIM est une association à but non lucratif qui réunit tous les acteurs du métier de la gestion des fonds immobiliers non cotés. En France, au 31 décembre 2021, les FIA en immobilier représentaient une capitalisation totale de 281 milliards € et 4 millions d'épargnants.

Le nombre total des membres de l'ASPIM s'élève à 129, dont 104 Sociétés de Gestion de Portefeuille par l'AMF, filiales de groupes bancaires, d'assurance, de gestion immobilière étrangère ou entrepreneuriales, et 25 experts correspondants qui sont des professionnels de l'écosystème immobilier et financier (avocats, consultants, auditeurs et experts).

Relations presse

Etienne Dubanchet - PLEAD

Tél. : 06.62.70.09.43

etienne.dubanchet@plead.fr
